Le Journal de Gien, 6 juillet 2017

Foire aux bestiaux : tout pour la ruralité

Autour d'un vide-greniers qui plia vite bagage à cause de la pluie, la 35e édition de la Foire aux bestiaux organisée par la commune et l'OTSI a connu une nouvelle réussite dimanche. Lors de la visite inaugurale sous la conduite de l'Amicale de musique, les premiers badauds et les personnalités locales ont vite remarqué la volonté des organisateurs de muscler ce rendez-vous.



Il y avait cette année encore un très beau lot d'équidés.

Ils ont pu le constater à travers les différentes expositions proposées (drones, trains miniatures, vignes et vins, artisanat…) et des présentations d'animaux en nombre. On pouvait aussi s'initier au tir à l'arc, regarder les chorégraphies folkloriques de Danses au Loing, s'intéresser à un simulateur de vol, au concours de dessins ou à un rassemblement de voitures anciennes.

Un air de sénatoriales

Lors des traditionnelles allocutions, les sénateurs en exercice, Jean-Noël Cardoux (LR) et Jean-Pierre Sueur (PS), le candidat et président du conseil départemental Hugues Saury (LR) tout comme les autres élus dont le député Jean-Pierre Door (LR), se sont exprimés avec en toile de fond les prochaines sénatoriales. Mais ils se sont montrés plutôt discrets sur le sujet sachant qu'au sein de la droite, les listes semblent se multiplier. Les orateurs ont préféré se concentrer sur l'événement du jour et la ruralité qui, en quelque sorte, ouvrait grand ses portes ce dimanche. « Et c'est une fête un peu plus grande car 35 ans ça compte », lancera Guy Paysé de l'OTSI, conforté dans ce sens par le maire, André Jean. Agriculture et la vie rurale ont pris cette fois le pas sur la politique.



Visite de l'exposition des drones à la mairie.

Les échos de la fête

Ruban tricolore : Hilarité générale quant au moment de l'inauguration, André Jean s'est aperçu avec étonnement que le ruban tricolore ne mesurait qu'un mètre de long. « Cela veut bien dire que la ruralité a un véritable problème économique », s'exclamèrent plusieurs élus. Le maire acquiesça bien évidemment.

Harlé/Door dos à dos : Pas de contacts probants entre Mélusine Harlé et Jean-Pierre Door, les deux candidats du 2e tour des législatives. Comme on pouvait s'y attendre, l'heure n'était pas à la franche accolade, la conseillère municipale génovéfaine, battue de 8 voix par le député sortant, ayant déposé un recours auprès du Conseil constitutionnel. De plus, elle n'a pas apprécié les propos selon elle « mensongers » de M. Door à la radio et sur les réseaux sociaux, au point de demander des excuses publiques (P. 6).

En terrain boueux : Celles et ceux qui avaient mis des chaussures basses ou des robes longues ont eu quelques difficultés à ne pas glisser dans le pré boueux. N'est-ce pas Mme Cognot ? Le maire de Nogent a su toutefois rester très élégante, comme d'habitude.

Phoca PDF